

CH_VB 88.329 vom 23. Juni 1989

Bundesverwaltung, 1989-06-23, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb_88.329

FR: CH_VB 88.329 du 23 juin 1989

IT: CH_VB 88.329 del 23 giugno 1989

Erwägungen

E. 23

Juni 1989 N 1129 Postulat Braunschweig bution de notre personnel diplomatique dans les diverses re- présentations suisses à l'étranger. A la même époque, nous avons fermé notre ambassade à Kigali au Rwanda et celle d'Hanoi au Vietnam. La décision concernant le Vietnam a surtout été justifiée par la quasi impossibilité qu'il y avait pour nos agents d'avoir accès aux personnalités importantes du régime alors en place. Ils étaient pratiquement condamnés à l'inactivité. Enfin, le niveau de nos relations bilatérales était extrêmement faible, tant sur le plan économique que culturel, et cela ne justifiait pas la présence d'agents diplomatiques vivant nécessairement, comme tout le monde au Vietnam, dans des conditions diffici- les. Nous avons donc chargé notre ambassadeur en Thaï- lande de représenter la Suisse à Hanoi. Certaines de ces rai- sons existent toujours, mais nous sommes aujourd'hui per- suadés que la situation évolue d'une manière positive. Plu- sieurs signes ont été perçus par le Conseil fédéral et cela nous encourage à réanalyser complètement ce problème. En ce qui concerne l'aide humanitaire et la coopération au développement en faveur d'organisations d'entraide suisses, nous avons décidé en 1980 déjà de suspendre l'aide à des projets de coopération pour les motifs suivants: inobservation des droits de l'homme, internationalisation de la crise au Cam- bodge avec les conséquences que vous connaissez. Les moyens mis à disposition par la Confédération ne nous don- naient pas la possibilité d'analyser et de suivre les projets. Par conséquent, le contrôle de l'utilisation de nos moyens ne pou- vait pas être assuré. Les récentes demandes du gouverne- ment vietnamien nous laissent entendre que ces problèmes aussi pourraient être résolus. Or, le seul fait, Monsieur Ziegler, que l'on nous dise qu'au- jourd'hui on est d'accord de reprendre la discussion et de réexaminer la façon dont la Suisse et ses organismes travail- lent dans la coopération au développement prouve bien que les Vietnamiens admettent également qu'ils nous ont particu- lièrement gênés dans ce problème. Nous avons donc constaté un certain nombre de signes posi- tifs qui ont d'ailleurs été confirmés lors d'une première mission au Vietnam en avril 1987, mission à laquelle participaient des organismes suisses tels que Pain pour le prochain et l'En- traide protestante. Cette mission était conduite par l'ancien conseiller aux Etats de Baie-Campagne, M. Belser. Nous avons reçu de cette mission un rapport; nous avons tenu compte de ses constatations, et les oeuvres d'entraide qui se sont rendues au Vietnam ont proposé à la DDA de reprendre le financement de leurs contributions. Nous avons, dès cette époque, répondu affirmativement et nous avons déjà com- mencé à accorder des contributions à des projets gérés par des partenaires locaux. Deux demandes avaient déjà été agréées et ont été faites à la fin de 1987. Nous attendons donc maintenant des propositions très précises concernant l'aide suisse à la coopération au développement de la part du gou- vernement vietnamien. Je rappelle que j'ai personnellement rencontré, la semaine dernière à Genève, le ministre vietnamien des Affaires étran- gères, avec lequel j'ai pu m'entretenir précisément de ces pro- blèmes. Il n'y

a pas de hâte dans le gouvernement vietnamien qui souhaite simplement l'établissement de relations un peu plus étroites. En ce qui concerne la garantie des risques aux investissements et à l'exportation, au cours des dernières années, plusieurs garanties pour des risques à l'exportation ont été accordées au Vietnam pour des montants que nous considérons toutefois comme modestes. Nous n'avons pas, pour le moment, de demandes concernant des risques aux investissements. Ces raisons sont telles que notre département analyse de très près l'évolution de la situation et prend contact avec les autres pays se trouvant dans la même situation que nous. Nous n'avons pas vendu notre ambassade, nous l'avons simplement quittée et d'autres ont pu la louer ou la racheter. Le Conseil fédéral discutera très prochainement, sur la base des informations qui lui seront fournies, de la possibilité de rouvrir une ambassade au Vietnam. Encore une fois, cette solution est liée à la possibilité d'un travail efficace de nos agents diplomatiques et des coopérateurs au développement ainsi que d'une évolution politique favorable telle qu'elle nous est annoncée. C'est pourquoi le Conseil fédéral est prêt à accepter la motion de M. Ziegler sous la forme d'un postulat, nous laissant ainsi, comme nous l'avons toujours déclaré, le soin de choisir le moment où nous pourrions intervenir valablement.

M. Ziegler: Avant de me prononcer sur le postulat ou la motion, je voudrais répondre aux attaques personnelles dont j'ai été l'objet de la part de deux éminents philanthropes de ce Conseil. Tout d'abord, non, Monsieur Sager! Moi je n'ai pas manifesté il y a vingt ans sous le drapeau du Vietcong, je suis Suisse, je suis indépendant, et je ne manifeste pas sous des drapeaux étrangers. En revanche, comme M. Hubacher et la plupart de mes camarades socialistes ici présents, j'ai manifesté, j'ai organisé, j'ai collecté de l'argent, j'ai essayé d'éveiller le peuple suisse en fonction des mots d'ordre d'une organisation qui s'appelait «Solidarité Vietnam», qui était d'ailleurs dirigée par un Américain, le professeur Noam Chomsky, grand linguiste et président de cette organisation. Olof Palme, premier ministre de Suède, Helmut Hubacher, André Chavanne, ont manifesté à la tête de ces cortèges. Vos accusations relèvent donc du pur délire. Monsieur Cevey, qui avez dit «Ziegler ne parle pas de Staline», je vous rappellerai simplement ceci - les minutes passent et le président est impitoyable: je ne peux pas, à chaque intervention parlementaire, faire la liste de mes aversions -j'ai lu Soljénitsyne, je sais que Staline est une horreur, mais je n'aime pas non plus le Parti radical vaudois, c'est une de mes aversions. Après ces remarques préliminaires et personnelles, j'en viens à la question «postulat ou motion?». Je sais que M. Felber a rencontré à Genève M. Nguyen Co Thach, ministre des affaires étrangères du Vietnam, que M. Felber connaît parfaitement la situation et qu'une phrase telle que «la situation évolue de façon positive » (Unruhe)

Präsident: Herr Ziegler, sind Sie mit der Umwandlung Ihrer Motion in der Form eines Postulats einverstanden? M. Ziegler: Je prends M. le conseiller fédéral au mot: j'accepte la transformation en postulat et j'attends qu'il tienne ses promesses. Ueberwiesen als Postulat-Transmis comme postulat #ST# 88.775 Postulat Braunschweig Zahlungen schweizerischer Vertretungen im Ausland an Schweizer(innen) Avances consenties à des ressortissants suisses par nos représentations à l'étranger Wortlaut des Postulates vom 7. Oktober 1988 Wir laden den Bundesrat ein, die bestehenden Richtlinien und Weisungen zu überarbeiten, die Zahlungen und Vorschüsse schweizerischer Vertretungen im Ausland an Schweizerinnen und Schweizer regeln, die in Schwierigkeiten geraten oder gar Opfer eines Verbrechens geworden sind. Unter dem Spar-Druck des Parlaments hat sich bedauerlicherweise hin und wieder eine Praxis eingeschlichen, die als kleinlich, zugeknöpft und von Misstrauen getragen bezeichnet werden muss. Wenn Angehörige, die ohnehin schon schwer geprüft worden sind, durch finanzielle Forderungen vor den Kopf gestossen

werden, so ist der gutgemeinte Sparwille zu einem Sparen am falschen Ort geworden. Zum Glück für unser Land

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali Motion Ziegler Sozialistische Republik Vietnam. Beziehungen Motion Ziegler République socialiste du Vietnam. Relations In Amtliches Bulletin der Bundesversammlung Dans Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale In Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale Jahr 1989 Année Anno Band III Volume Volume Session Sommersession Session Session d'été Sessione Sessione estiva Rat Nationalrat Conseil Conseil national Consiglio Consiglio nazionale Sitzung 16 Séance Seduta Geschäftsnummer 88.329 Numéro d'objet Numero dell'oggetto Datum 23.06.1989 - 08:00 Date Data Seite 1126-1129 Page Pagina Ref. No 20 017 471 Dieses Dokument wurde digitalisiert durch den Dienst für das Amtliche Bulletin der Bundesversammlung. Ce document a été numérisé par le Service du Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale. Questo documento è stato digitalizzato dal Servizio del Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.